

L'économie patrimoniale comme mise en œuvre matérielle et sémantique au sein de l'atelier médiéval : le cas des remplois de la Grande châsse de saint Maurice

Prof. Dr. Pierre Alain Mariaux¹, Romain Jeanneret² et Denise Witschard²

¹Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Université de Neuchâtel
Espace Louis-Agassiz 1
CH-2000 Neuchâtel

²Atelier de restauration de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune
Avenue d'Agaune 15
Case postale 34
CH-1890 Saint-Maurice

Introduction

La Grande châsse de saint Maurice (fig.1), réalisée à la fin du premier quart du XIII^e siècle, toujours conservée dans le trésor de l'abbaye éponyme, est l'un des reliquaires les plus importants pour la communauté canoniale de Saint-Maurice d'Agaune (Valais, Suisse), puisqu'il contient les reliques du saint patron.



Fig.1 : Vue de $\frac{3}{4}$ de la Grande châsse de saint Maurice (avant restauration)

Portée en procession chaque année à l'occasion de la fête patronale (22 septembre), la châsse reliquaire a subi plusieurs outrages au cours de son existence. Son état de conservation actuel a motivé une intervention de restauration complète, consistant en la mise à nu du reliquaire par la dépose de l'ensemble des plaques d'argent repoussé, parfois doré, clouées sur le coffre en bois, avant complet nettoyage et consolidation. C'est ainsi que depuis janvier 2017, une équipe pluridisciplinaire, composée de deux conservateurs-restaurateurs, de trois historien(ne)s de l'art, d'un historien, d'un historien du bois médiéval, d'un orfèvre et d'un liturgiste, accompagne l'étude et la conservation-restauration du reliquaire, dont on soupçonne depuis longtemps qu'il résulte d'une construction chaotique, fruit de plusieurs interventions successives *a priori* échelonnées du XIII^e au XVII^e siècle. A mi-chemin de la recherche, cet article présente, à partir du donné matériel (lectures des traces, indices d'assemblage, etc.), le contexte et les modalités de création au sein d'un atelier d'orfèvrerie médiéval.

Une vie avant la châsse

Nous savons, grâce à deux documents datés de 1150, conservés aux archives de l'Abbaye de Saint-Maurice, que le comte de Savoie Amédée III emprunte, en 1147, un *antependium* pour financer sa participation à la deuxième croisade. A sa mort un an plus tard, son successeur Humbert III ne peut rendre la table empruntée et remet à l'abbaye, en compensation, cent marcs d'argent et deux marcs d'or en plusieurs versements échelonnés de 1150 à 1154, pour refaire cet ornement. Le remboursement d'Humbert constitue un apport de métal précieux qui, même s'il n'efface pas la dette originale du comte de Savoie, est destiné, au plus tard dès 1154, à la fabrication d'un parement d'autel censé remplacer à l'identique la table originelle, et peut-être aussi à la confection des deux reliquaires, le chef de saint Candide et le bras de saint Bernard. On a proposé plusieurs reconstitutions possibles de cet ornement d'autel façonné à l'identique du premier, sur un ou deux registres, mais la composition la plus vraisemblable devait présenter un Christ en majesté accompagné de deux anges, encadré du tétramorphe et du collègue apostolique au complet, copiant qui puis est la table d'or originale (fig.2). Plusieurs auteurs pensent retrouver les fragments de ce second ornement d'autel, remontés en forme de châsse, dans la Grande châsse de saint Maurice. Les avis divergent quant à la date de ce remontage : la tradition locale a retenu le 17^e siècle, alors que nos indices plaident en faveur d'un remontage contemporain ou de peu postérieur à la révélation de 1225.



Fig.2 : Reconstitution de l'antependium original proposé par Daniel Thurre

Une histoire de style

Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que la Grande châsse de saint Maurice est constituée du remploi de plusieurs objets, en témoignent l'hétérogénéité des reliefs et l'assemblage de divers éléments de différentes époques. La majorité des reliefs qui proviennent de l'*antependium* - comme le Christ (fig.3), le collègue apostolique et les médaillons de la Genèse - sont de style roman et datés au XII^e siècle. Le relief représentant la sainte Vierge est de style gothique (fig.4) et proviendrait d'un objet non identifié datant du premier quart du XIII^e siècle ; les plaquettes niellées et gravées sur lesquels court une inscription, à la base de la face des anges comme au pignon de la Vierge, datent du milieu du XII^e siècle ; les gemmes montées sur un réseau d'arcatures elles-mêmes fixées sur une petite plaquette d'argent bordée par un filigrane semblent dater du XI^e siècle. Tous les

ornements datés par leur style sont donc contemporains ou antérieur au premier quart du XIII^e siècle. Si la châsse avait été montée au XVII^e siècle, on pourrait s'attendre à trouver des éléments plus récents, ce qui ne semble pas être le cas ici. Autre constatation, le fait que les ornements et plaques ont été remployés et non pas recyclés nous renseigne sur le contexte de fabrication et les limites techniques et/ou financière qui avaient cours au moment de l'assemblage de ce reliquaire.



Fig.3 : Vue du pignon roman du Christ



Fig.4. : Vue du pignon gothique de la sainte Vierge

Démontage et remploi

Si la nature hétérogène de la Grande châsse était connue, ce n'est que par la dépose complète de son épiderme que sa pleine complexité a pu être révélée. En effet, on ne dénombre pas moins de 2000 clous et plus de 300 pièces d'ornements différentes, organisées de sorte à créer un ensemble cohérent. Le deuxième motif d'interrogation concerne la grande économie de matière, en témoigne le remploi systématique et les découpes au plus près des reliefs comme on peut le voir clairement pour les deux pignons, ici en cours de démontage. (fig.5 et 6).



Fig.5: Vue du pignon du Chris pendant le démontage



Fig.6: Vue du pignon de la sainte Vierge pendant le démontage

L'observation de tous ces éléments ornementaux nous fait penser qu'aucun élément n'a été créé *ad hoc* pour habiller la Grande châsse. La totalité des plaquettes, reliefs, gemmes ou autres petites tôles de comblement proviennent de remplois d'un nombre d'objets originels plus important qu'imaginé jusqu'ici. Quantité de plaques ne présentant à première vue aucun décor, semblent avoir été retravaillées sans recuit pour en aplatir les reliefs. Elles apparaissent aujourd'hui particulièrement accidentées. Certaines plaquettes dorées portent encore ici et là des vestiges de décor de rinceaux et de lettres faisant penser à ce que l'on observe sur les reliefs des rampants et son cycle de la Genèse.

Ces pièces de remploi ne font pas que recouvrir l'âme en bois, elles ont imposé ses proportions et sa géométrie peu commune. L'artisan – qu'il soit orfèvre ou non – dispose d'un nombre fini d'éléments provenant d'objets antérieurs. Il doit alors constituer un nouvel objet complet et cohérent. Les grands reliefs des apôtres et des archanges imposent le module des grandes faces, tandis que le relief de la Vierge (ici plus grande que le Christ) nécessite d'aménager des pignons suffisamment en hauteur pour pouvoir l'accueillir. Le profil du toit se dessine par la hauteur des plaques de la Genèse qui ont dû être découpées et légèrement superposées pour pouvoir s'intégrer dans la longueur. Les différents étages du toit et les moulures de toutes les faces permettent d'accueillir toutes les plaquettes niellées ou ornées de gemmes récupérées sur des reliures de livres précieux ou d'autres objets non identifiés.

Des sceaux, une porte et des reliques

Sur la plaque de fond de la châsse, on observe une petite ouverture entourée de trois types de sceaux, de restes de toile et de papier de scellement. Les deux sceaux les plus anciens appartiennent à Jean-Jodoc Quartéry (1608-1669), abbé de St-Maurice, et Adrien IV de Riedmatten (1613-1672), évêque de Sion, et attestent de l'ouverture de la châsse le 17 juin 1667. Cet épisode est relaté par l'abbé Quartéry dans un compte-rendu décrivant la découverte de deux documents, un parchemin et une feuille, qui sont toujours conservés aux archives abbatiales : le premier est une étiquette identifiant les reliques de saint Maurice, dans une textualis gothique à l'encre rouge datée du XIII^e siècle; la seconde est un compte-rendu succinct du partage du corps du saint avec le duc de Savoie. Ce dernier document, daté du 22 juillet 1599, rappelle en effet l'événement de la division des reliques du saint patron, intervenu neuf ans plus tôt, et explicite le retour des reliques du saint dans la Grande châsse par Adrien II de Riedmatten, abbé commendataire de Saint-Maurice (1587-1604). Ces documents ne permettent pas de trancher quant à la localisation des reliques du saint avant le partage controversé : se trouvaient-elles dans la châsse dite de Nantelme, reliquaire daté de 1225 et réalisé à la demande de l'abbé Nantelme si l'on se fie à une longue inscription fixée sur son faite ? Étaient-elles au contraire de tout temps déposées dans la Grande châsse ? Sur la base de ces informations, il est impossible de répondre à la question ; en revanche, cet élément apporte une preuve indirecte de l'existence de la Grande châsse de saint Maurice au moins dès la fin du XVI^e siècle. Comme on l'a déjà expliqué plus haut, la tradition considérait la trappe et les sceaux du XVII^e siècle comme contemporains de la construction de la Grande châsse, il est démontré ici qu'elle est plus ancienne.



Adrien IV de Riedmatten
(1613-1672)
Evêque de Sion

Jean-Jodoc Quartéry
(1608-1669)
Abbé de Saint-Maurice



Fig.7 : Vue de la plaque de fond de la Grande châsse, avec détails légendés des sceaux de la visite de 1667

La dépose de la totalité des reliefs permet aussi d'étudier l'assemblage du coffre en bois. Celui-ci a été fabriqué en deux parties indépendantes : la caisse et le toit. Chacune des parties a ensuite été ornée des différents reliefs et gemmes remployés. Les reliques sont alors déposées dans le coffre, le toit positionné, puis condamné par les deux longs clous en fer. Quelques éléments sont encore placés à cheval sur l'interface entre la caisse et le toit pour terminer le reliquaire. La Grande châsse de saint Maurice a donc été pensée et assemblée de sorte à ne pas être visitée.



Fig.8 : Vue d'une face latérale de l'âme en bois

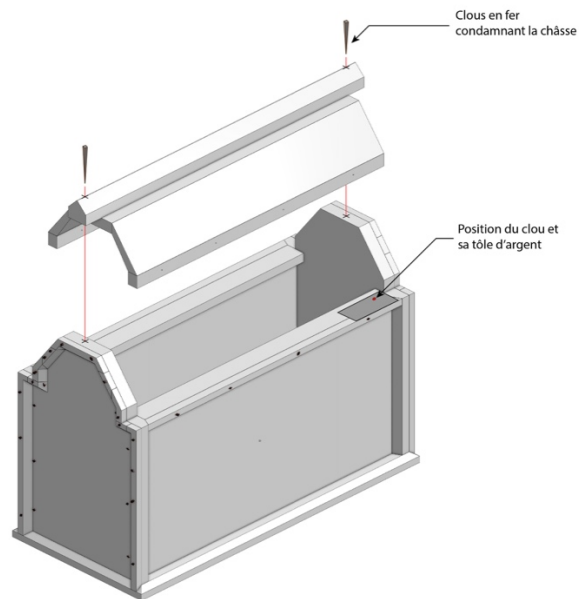


Fig.9 : Illustration du système de fermeture du reliquaire

Les cernes de l'âge

Comme on l'a vu, l'étude des archives et l'étude stylistique ne permet pas de résoudre la question de la période d'origine de la Grande châsse. La restauration du reliquaire offre une occasion unique, puisqu'elle donne, pour la première fois, un accès complet à l'âme en bois.

Dès lors, la datation du bois par une étude dendrochronologique couplée à des analyses de C¹⁴ apparaît pertinente et justifiée. Ces travaux ont été menés en collaboration avec le Laboratoire Romand de Dendrochronologie et l'ETH de Zurich.

Le premier constat de cette étude, montre l'utilisation de deux mélèzes distincts pour la fabrication du coffre et d'un chêne pour le faîte du toit. Ensuite, tant l'étude dendrochronologique que les résultats d'analyse du C¹⁴ indiquent que les trois arbres sont très proches, voire même contemporains. Il semble donc que les bois utilisés pour la Grande chasse font partie d'une seule et même phase de construction. Nous n'avons probablement pas affaire à des planches réemployées ni à des rénovations. La synthèse des trois fourchettes de datations obtenus sur les différents arbres situe leur abatage entre les années 1179 et 1254¹. Si elle ne peut le confirmer, ce résultat renforce malgré tout l'hypothèse selon laquelle la Grande chasse a été constitué au premier quart du XIII^e siècle.

Faire parler la matière

Si l'époque d'origine des grands reliefs (Apôtres, Christ, sainte Vierge, etc.) est connue par l'étude stylistique, il n'est pas possible d'identifier les nombreuses plaques d'ornements peu ou pas décorées par les mêmes méthodes. Pour tenter de recomposer au mieux le dispositif d'origine et comprendre la provenance de ces plaques, il est nécessaire de les analyser plus en profondeur. Il existe évidemment un nombre conséquent d'analyse avec ou sans prélèvement, destructive/non-destructive, quantitative ou qualitative et il convient de peser les avantages et inconvénients de chacune. En nous basant sur les des travaux précédents (Grande chasse de Sion et Chasse de saint Sigismond et de ses Enfants), la capacité de l'équipe à exploiter pleinement les résultats et leur accessibilité technique et financière, nous avons opté prioritairement pour deux techniques : Spectrométrie de fluorescence des rayons X et Etude des rapports isotopiques du plomb.

1. La spectrométrie de fluorescence des rayons X portable (Niton™ XL3t GOLDD+ XRF Analyzer) permet une étude comparative des éléments d'alliage des plaques d'argent. Cette technique non-destructive ne nécessite aucun prélèvement. Elle permet une analyse élémentaire semi-quantitative (approximation de la teneur de chaque élément). Il est aussi relativement aisé de l'étendre à l'intégralité des tôles pour réaliser une étude comparative avec l'objectif de classer les alliages en fonction de leur pourcentage de cuivre, d'or et de plomb – typique des alliages d'argent médiévaux (Schweizer, 2008). Le pourcentage de cuivre peut-être déterminant, car il est ajouté à l'alliage d'argent pour en augmenter la dureté et en diminuer le coût. L'or, quant à lui, est présent naturellement dans le minerai d'argent et l'analyse d'une teneur remarquable peut être le marqueur d'un recyclage (refonte d'argent doré ou partiellement doré). Quant au plomb, il est évidemment présent puisque l'argent est extrait initialement de la galène, un minerai de sulfure plomb contenant de l'argent. Certains aspects inhérents aux alliages d'argent comme le ternissement et l'enrichissement de surface ont ici une influence négligeable pour caractériser les alliages. Dans le cadre de cet article, seul le pourcentage de cuivre est pris en compte pour étayer le propos.

¹ Jean-Pierre HURNI et Bertrand YERLY "Réf. LRD18/R7592", 2018.

Les reliefs des apôtres et des archanges présentent un pourcentage de cuivre très faible variant entre 0,8 et 1,1%, le relief du Christ est mesuré autour de 1,1 % et les plaques des rampants du toit présentent des taux variant entre 1,4 et 1,6%. Même si les différences sont faibles au regard de la technique utilisée, on remarque une grande régularité lorsque l'on multiplie les mesures sur un même relief. Ces résultats sont intéressants, puisque cela tend à démontrer la maîtrise métallurgique des ateliers de l'époque. En effet, un relief avec plus de volume sera plus facile à travailler au repoussé et au martelage s'il contient moins de cuivre. Les éléments provenant de *l'Antependium* du XII^e siècle sont très proches dans leur composition et les différences mesurées correspondent aux besoins techniques de mise en forme. Le relief de la Vierge contient un pourcentage de cuivre légèrement supérieur à 2,5%, tout comme le relief de l'aigle et deux petites plaques ornées d'un ange, qui sont aussi de style gothique. Il est pertinent de penser que ces reliefs constituaient un seul et même ensemble. Si certaines plaquettes sont constituées dans un alliage très proche de ceux des grands reliefs – et pourraient y être rattachées – on mesure quantité d'éléments de décor dont les pourcentages en cuivre varient entre 4 et 8% sans constituer de groupe remarquable. Ces mesures renforcent le sentiment que ces plaques sont remployées et non recyclées.

2. L'étude basée sur les rapports isotopiques du plomb présent dans les alliages d'argent, permet de mettre en lien la plaque considérée avec des gisements ou des groupes de gisement de minerai. L'objectif est alors de retrouver l'origine géologique de l'alliage d'argent qu'il soit unique ou complexe en cas de mélange de minerais ou de recyclage (Guénette-Beck et Serneels, 2010). Cette technique nécessite le prélèvement et la destruction de quelques milligrammes de matière et ne peut évidemment être effectuée sur la face visible des décors. Profitant de la dépose des décors et du grand potentiel de recherche de cette technique, nous avons décidé d'effectuer 40 prélèvements couvrant les différentes catégories de plaques d'argent (style, techniques de mise en œuvre, etc.). Cette technique a également été mise en œuvre sur deux autres châsses reliquaires valaisannes de la même période, ce qui nous offre une base comparative très intéressante.

À l'heure de la rédaction de ce résumé, les analyses isotopiques ont été effectuées mais les résultats n'ont pas encore été étudiés. Il est prévu de les présenter dans la version finale du présent article.

Conclusion

Dans notre exemple, ce qui semble déterminant est l'économie des moyens mis en œuvre, privilégiant le mélange de matériaux « pauvres » et de matériaux « nobles », d'éléments « neufs » et « anciens ». Dans l'état actuel de nos recherches, nous pouvons établir que les orfèvres médiévaux actifs au sein de l'atelier de l'abbaye de Saint-Maurice ont développé une stratégie réfléchie qui fait du remploi, à la fois, un puissant moteur de création originale et un vecteur de transmission mémorielle. En effet, l'objet étudié est construit sur la base d'au moins trois objets antérieurs, démantelés, adaptés et réassemblés sur un nouveau dispositif (âme en bois); cette opération entraîne des modifications non seulement matérielles, mais également sémantiques. Notre communication se propose de présenter la méthodologie que nous avons suivie pour l'étude, afin d'explicitier les conditions de création originale au Moyen âge et ses effets sur la conservation-restauration d'aujourd'hui.